

VINON - RIAN - GINASSERVIS

Les CLI détiennent la clé de la vigilance nucléaire

Amenées à fusionner, les deux commissions locale d'information de Cadarache et Iter ont pour mission d'assurer la surveillance du bon fonctionnement des sites et d'en informer la population

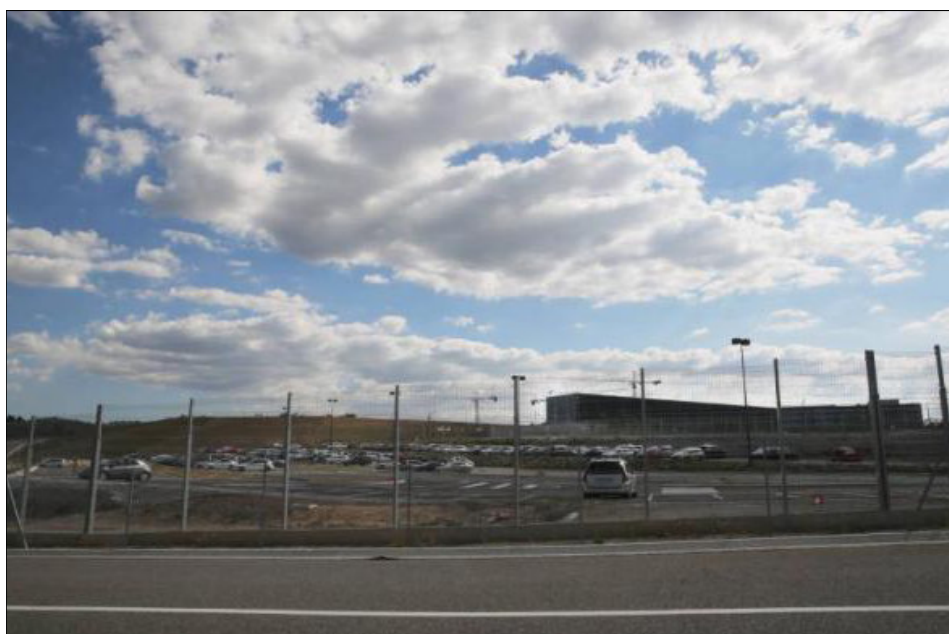
Depuis son avènement en France, l'énergie nucléaire n'a de cesse de nourrir les débats, les craintes, les fantasmes. « Chacun a en mémoire les reproches longtemps émis sur le manque de transparence de cette industrie », rappelle ainsi Cyril Fourcaud, secrétaire général des deux CLI (commission locale d'information) de Cadarache et Iter. « C'est pour répondre au besoin d'information et de transparence que la loi a rendu obligatoire ces CLI, en 2006. Ceci dit, à Cadarache, celle-ci existe depuis vingt ans. »

Leur rôle

Les CLI ont pour mission légale d'assurer le suivi, l'information et la concertation pour ce qui concerne la sûreté nucléaire, la radioprotection, et l'impact des activités nucléaires sur les personnes et d'environnement. »

Leur composition

Les deux CLI, dont la fusion devrait être effective au 1^{er} janvier 2015, ont déjà des compositions similaires, à de rares exceptions. « Au nombre de 23, les élus représentent plus de la moitié de la commission de 41 membres : il s'agit de parlementaires (Olivier Audibert-Troin et Pierre-Yves Collombat pour le Var) et représentants des sept communes du territoire⁽¹⁾, du conseil régional et des 4 conseils généraux concernés⁽²⁾. » L'instance départementale du Var y traîne d'ailleurs un peu des pieds. « Le conseil général du Var pratique la politique de la chaise vide au CLI de Cadarache, alors que le conseiller général, Guy Lombard, y a longtemps siégé de manière efficace. » Au CLI d'Iter, Louis Reynier



Cyril Fourcaud, secrétaire général des deux CLI de Cadarache et Iter (ci-dessous), et les membres des commissions ne manquent pas de travail pour remplir leur mission de vigilance et d'information. (Photos G. R.)

représente le conseil général du Var, avec Guy Lombard pour suppléant. Le reste de la commission est constitué de 7 représentants d'associations de défense de l'environnement, 6 représentants des organisations syndicales et 6 personnes qualifiées et représentants du monde économique (chambres régionales d'agriculture, de métiers, de commerce, scientifiques...).

Les deux CLI sont présidées par Roger Pizot, maire de Saint-Paul-lès-Durance.

Leurs moyens d'action

Les commissions se réunissent régulièrement (trente fois par an pour celle de Cadarache, vingt pour celle d'Iter). Les membres disposent d'une vaste batterie d'action, à commencer par la consul-

tation et la compilation d'une masse de documents émanant des exploitants des sites nucléaires : ces derniers sont dans l'obligation de les fournir à la CLI. « Cela représente tout de même une cinquantaine de rapports par an à Cadarache », précise Marc Fourcaud. Si la CLI émet un questionnement, l'ex-

ploitant est également dans l'obligation de lui répondre. La CLI visite également régulièrement les sites, et peut aussi commander des études indépendantes « comme des mesures de la qualité de l'air et de l'eau autour des sites, comme nous l'avons fait dans la Durance sur quelques années. »



Leurs moyens de communication

Pour diffuser cette masse d'informations au grand public, les CLI utilisent de trois biais : « Les deux bulletins : huit pages trimestrielles pour Cadarache, quatre pages bisannuelles pour Iter, où il n'y a évidemment pas encore d'activité nucléaire. Ces bulletins fusionneront probablement en même temps que les CLI, et sont distribués sur le territoire à 18000 exemplaires. »

Le deuxième biais est le portail internet, <http://cli-iter.org/>, « qui permet de proposer des contenus bien plus complets. »

Enfin, deux grandes réunions publiques sont organisées chaque année : la prochaine aura lieu le 2 octobre à Aix.

Leurs moyens financiers

Sous statut associatif, les CLI

disposent d'un budget de 200000 euros (pour Cadarache) et 50000 euros (pour Iter). « C'est un budget important, comparé à la plupart des CLI de France, grâce principalement à l'engagement du conseil général des Bouches-du-Rhône », observe Cyril Fourcaud. Celui finance plus de 50 % du budget. L'État, via l'autorité de sécurité nucléaire, assure un quart du budget, tandis que le reste se répartit entre les diverses collectivités adhérentes. « Là aussi, on espère un engagement un peu plus volontaire de la part du conseil général du Var », dont la part est aujourd'hui « très symbolique », inférieure à celle du Vaucluse, et similaire à celle des Alpes-de-Haute-Provence, dont le budget n'est pourtant en rien comparable.

Leur avenir

Déjà très proches dans leur gouvernance, les deux CLI ont donc entamé une fusion proposée par le président du conseil général des Bouches-du-Rhône. Celle-ci permettra une mutualisation des moyens en ces temps financiers difficiles, et offrira également une meilleure lisibilité des actions de la CLI aux yeux du grand public « qui ne voit pas toujours bien la différence entre les sites de Cadarache et d'Iter ». Avec la mise en route d'Iter, prévue, si tout va bien, à l'orée 2020, la CLI n'est en tout cas pas prête de manquer de pain sur la planche.

PHILIPPE ZAMARI
pzamari@varmatin.com

1. Vinon, Rians, Ginasservis (83), Saint-Paul-lez-Durance, Jouques, Corbières et Beaumont de Pertuis.

2. Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse.